

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 22

N°2019/DELIB/073

Objet :
*Budget principal
2019
Décision
modificative n°2*

Rapporteur :
*Philippe de
BEAUREGARD*

Séance du 14 novembre 2019

L'An deux mille dix-neuf, le quatorze novembre à dix-huit heures trente,

le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

Présents : Hervé AURIACH, Christine WINKELMANN, Lionel MURET, Annick GUERRERO, Michel LAGARDE, Jean-Michel MARLOT, adjoints. Raymond KARASZI, Jean-Luc DA COSTA, Patricia ROCHE, Antonio MUGA, Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Jean-Paul MONTAGNIER, Michel PAÏALUNGA, Georges POINT, Martine CELAIRE, Pascal GILL, Conseillers Municipaux.

Procurations : Sylvette GILL donnant procuration à Pascal GILL, Christiane VEZIAN donnant procuration à Raymond KARASZI, Renée SOVERA donnant procuration à Michel PAÏALUNGA, Richard BRANCORSINI donnant procuration à Marlène THIBAUD.

Absents excusés : Elvire TEOCCHI, Jean-François LEROY, Emilie LAGIER, Fanny CUER, Stessy DEROSIER, excusés.

Considérant la désignation de Monsieur Pascal GILL, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé une décision modificative du budget principal permettant d'ajuster les prévisions budgétaires initiales votées le 3 avril 2019 tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

La présente décision modificative tient compte des réalisations d'ores et déjà effectuées et de celles en cours.

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2019/DELIB/028 du 3 avril 2019 portant approbation du budget primitif de la Commune de Camaret-sur-Aigues pour l'exercice 2019,

Vu les différentes réalisations effectuées en 2019 et celles en cours,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 12 novembre 2019,

DECIDE à la majorité des voix – 18 POUR – 4 CONTRE (Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Martine CELAIRE et Richard BRANCORSINI ayant donné procuration à Marlène THIBAUD) :

- D'adopter la décision modificative N°2 du budget principal de la Commune telle qu'annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire



Publié le : 22 NOV. 2019

Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 21 NOV. 2019

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.



84029 Code INSEE	CAMARET SUR AYGUES BUDGET ANNUEL	DM n°2 2019
---------------------	-------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-64111-020 : Rémunération principale	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131-020 : Rémunérations	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	35 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €
D-2111-020 : Terrains nus	0,00 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	2,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1323-020 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2,00 €
R-1328-020 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	3,00 €	0,00 €	3,00 €
R-10222-020 : F.C.I.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 274,36 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 274,36 €
R-1322-822 : Régions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	156 036,00 €
R-1323-020 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 305,30 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	204 341,30 €
D-2051-020 : Concessions et droits similaires	0,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2051-112 : Concessions et droits similaires	0,00 €	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	4 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21312-020 : Bâtiments scolaires	0,00 €	8 300,66 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-020 : Autres bâtiments publics	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21538-020 : Autres réseaux	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21568-020 : Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00 €	281,15 €	0,00 €	0,00 €
D-21578-821 : Autre matériel et outillage de voirie	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2168-112 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	107 581,81 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-822 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	62 633,85 €	0,00 €	0,00 €
D-2316-024 : Restauration des collections et oeuvres d'art	0,00 €	4 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	66 833,85 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	178 618,66 €	35 000,00 €	213 618,66 €
Total Général	0,00 €	178 618,66 €	35 000,00 €	213 618,66 €

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 4
 Abstentions : 0

Date de convocation : 07/11/2019

Présenté par Le Maire, Philippe de BEAUREGARD (1),
 A Camaret sur Aigues, le 14/11/2019
 Le Maire, Philippe de BEAUREGARD,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Camaret sur Aigues, le 14/11/2019
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire, Philippe de BEAUREGARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21 NOV. 2019, et de la publication le 22 NOV. 2019
 A Camaret sur Aigues, le 22 NOV. 2019

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) L'assemblée délibérante étant le Conseil Municipal.

